

Retrouver un ancêtre soldat de Napoléon

Première étape : Etre certain de sa date et de son lieu de naissance

Exemple :

Gilles Auffret, né à Bothoa (St-Nicolas du Pélem) le 20/12/1784

A savoir : pour connaître sa classe de conscription, il suffit d'ajouter 20 ans.

Ainsi, Gilles Auffret fait partie de la classe 1804, MAIS :

La Révolution a mis en place le calendrier républicain, donc tous ceux nés entre le 23/09/1784 et le 31/12/1785 font partie de la **classe An XIV** (donc 1805).

(pour tous les hommes nés à partir du 1/01/1786, la classe est n + 20 ans)

St-Nicolas du Pélem fait partie du canton du même nom et de l'arrondissement de Guingamp.

Seconde étape : On cherche aux archives départementales des informations dans les registres de conscription, série R.

RECRUTEMENT - RECENSEMENT	
1 R 48-70	<u>Conscription militaire</u>
48	Listes des conscrits supplémentaires et contrôles nominatifs (an IX-an XIV) ; liste alphabétique des conscrits (an XI) ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac, Saint-Brieuc (an XI) ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac (an XII) an IX-an XIV
49	Listes des conscrits : Dinan, Guingamp an XIII
50*	Listes des conscrits : Lannion an XIII
51	Listes des conscrits : Lannion, Loudéac an XIII
52	Listes des conscrits : Saint-Brieuc an XIII
53	Tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion an XIV
54	Tableaux des conscrits : Loudéac, Saint-Brieuc an XIV
55*	Liste des conscrits : Lannion an XIV
56	Liste alphabétique des conscrits ; dépôt général des conscrits ; états des signalements ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac 1806
57	Tableau des conscrits : Saint-Brieuc ; liste des conscrits : Lannion 1806
58	Liste alphabétique des conscrits ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac, Saint-Brieuc 1807
59*	Liste des conscrits : Lannion 1807
60	Tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac 1808
61*	Liste des conscrits : Lannion 1808
62	Tableaux des conscrits : Saint-Brieuc 1808

<u>Conscription militaire</u>	
48	Listes des conscrits supplémentaires et contrôles nominatifs (an IX-an XIV) ; liste alphabétique des conscrits (an XI) ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac, Saint-Brieuc (an XI) ; tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac (an XII) an IX-an XIV
49	Listes des conscrits : Dinan, Guingamp an XIII
50*	Listes des conscrits : Lannion an XIII
51	Listes des conscrits : Lannion, Loudéac an XIII
52	Listes des conscrits : Saint-Brieuc an XIII
53	Tableaux des conscrits : Dinan, Guingamp, Lannion an XIV

Deux registres sont à repérer :

1R48 et 1R53

Troisième étape : On commencera par **1R53** (listes des conscrits, partis ou non). En **1R48**, il s'agit du contrôle de départ des troupes (donc de ceux affectés dans des régiments).

1R53 : On trouve les hommes du canton de Bothoa qui ont tiré un mauvais numéro et leur affectation.

Gilles Auffret apparaît bien.

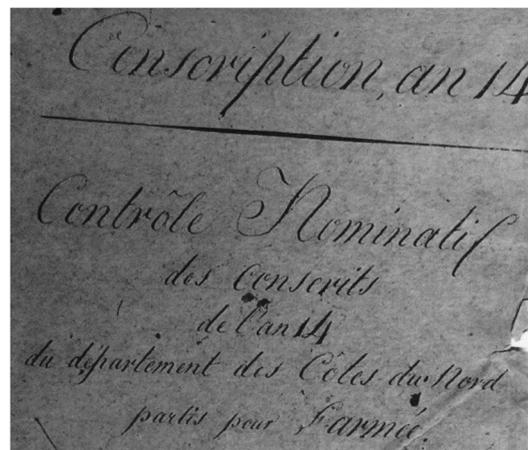
CANTON DE BOTHOA

Numéro tirage	Nom	Prénoms	Domicile	Profession	Noms et prénoms des père et mère	Observations
1	CORRE (Le)	Pierre	Ste-Tréphine	Cultivateur	FeuX Louis et Tréphine Le GUENEGOU	8e de ligne
4	DERRIEN	Jean	Lanrivain	Cultivateur	Joseph et Françoise MAHE	8e de ligne
5	CHARLES	Sébastien Marie	Bothoa	Cultivateur	Feux Sébastien et Marguerite CANTOT	8e de ligne
6	PIN	François	St-Gilles-Pligeaux	Tailleur	François et Marie Jeanne GUILLOU	8e de ligne
8	PINCON	Yves Pierre	Peumerit	Laboureur	Pierre et Marianne JEHAN	8e de ligne
13	GUEGAN	Alain	Peumerit	Laboureur	Yves et Marianne Le BARON	8e de ligne
14	AUFFRET	Gilles	Bothoa	Laboureur	Feu Yves et Jeanne FLEURY	8e de ligne
15	ROUX (Le)	Gabriel	Lanrivain	Laboureur	François et Marie Le GAL	2e Carabiniers
17	BUHAN (Le)	Pierre Marie	Lanrivain	Laboureur	Guillaume et Marie Jeanne LOURGUILLOU	8e de ligne
18	NEDELLEC	Yves Pierre	Canihuel	Laboureur	Yves et Marie FLOHIC	8e de ligne
20	PENHOAT	Pierre	Peumerit	Laboureur	Feux François et Anne TRUBUIL	8e de ligne
21	MAGOAROU	Rolland	Lanrivain	Laboureur	Yves et Anne le PERREC	8e de ligne
22	MOGNE (Le)	Gilles	Canihuel	Cultivateur	Feu Jean et Anne BECMEUR	8e de ligne
7	NEINDRE	Toussaint Yves	Krien	Cultivateur		Remplaçant PERENNES Pierre de Canihuel - 8e de ligne

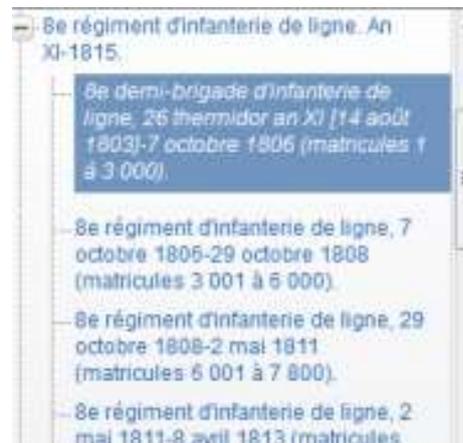


AUFFRET	Gilles	Bothoa	Laboureur	Feu Yves et Jeanne FLEURY	8e de ligne
ROUX (Le)	Gabriel	Lanrivain	Laboureur	François et Marie Le GAL	2e Carabiniers
BUHAN (Le)	Pierre Marie	Lanrivain	Laboureur	Guillaume et Marie Jeanne LOURGUILLOU	8e de ligne

1R48 : On peut consulter ce registre. On y relève que Gilles Auffret et ceux du 8^e de ligne sont partis le 8 frimaire XIV (27/11/1805) de Guingamp et qu'ils sont arrivés à Coblenze le 23 janvier 1806. Soit 1000 km en 57 jours, environ 17 km par jour...



Quatrième étape : Pour en savoir plus, on peut consulter le site Mémoire des hommes, « recrutement et parcours individuels », puis « registres d'enrôlement et matricules » puis « registres de contrôle des troupes et registres matricules », puis « registres de contrôle des troupes et registres matricules » puis « faire une recherche dans les instruments de recherche » puis « GR21YC 1 à 963, registres matricules des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne (1802 – 1815) » puis « 8^e régiment d'infanterie de ligne, 21YC 68 à 75 » puis, comme on sait que Gilles est arrivé au dépôt de Coblenz le 23 janvier 1806, il faut s'intéresser aux dates comprises entre le 26 Thermidor XI et le 7 octobre 1806, soit les matricules 1 à 3000.



« Consulter les images »



Aller dans les tables alphabétiques en fin de registre. Page 504, lettre A, colonne de droite. On a : Auffret Gilles, page 455 du registre (page 458 ici).

Gilles Auffret, Matricule n° 2728, 2^e bataillon 8^e compagnie, fusilier, 1.55m, sa description, « blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806, congédié par retraite le 6/12/1807.

<p>N.° 2727 <i>fils de Mathurin Lebas</i></p> <p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 5^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Contrôlé le 27/Janv. 1808. Par décision du S. G. le ministre de la guerre du 20/Nov. 1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 4^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Par l'ordonnance de guerre le 25/Janv. 1807 à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Par l'ordonnance du 18/Nov. 1807.</p>
<p>N.° 2728 <i>fils de Gilles Auffret</i></p> <p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 4^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Par l'ordonnance de guerre le 25/Janv. 1807 à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Par l'ordonnance du 18/Nov. 1807.</p>
<p>N.° 2729 <i>fils de Jean Lesson</i></p> <p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 4^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Par l'ordonnance de guerre le 25/Janv. 1807 à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Par l'ordonnance du 18/Nov. 1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 4^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Par l'ordonnance de guerre le 25/Janv. 1807 à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Par l'ordonnance du 18/Nov. 1807.</p>

N.° 2728 *fils de Gilles Auffret*

Conscrip. Delaunay
Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.

2^e B. 8^e C.

Fusilier.

Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.

<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>2^e B. 8^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Blessé d'un coup de feu au bras gauche à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Congédié par retraite le 6/12/1807.</p>	<p>Conscrip. Delaunay Pris au dépôt le 23/Janv. 1806.</p> <p>3^e B. 4^e C.</p> <p>Fusilier.</p> <p>Par l'ordonnance de guerre le 25/Janv. 1807 à l'affaire de Lubeck le 6/11/1806. Par l'ordonnance du 18/Nov. 1807.</p>
---	---	--

Son ami, Pierre Le Buhan a eu moins de chance, p. 479 (476 du registre), N° 2854 : fusilier au 2^e bataillon, 6^e compagnie, il meurt de fièvre le 13/07/1808 à l'hôpital de Spandau (près de Berlin).

N.° 2854	Amé Maucel Duban	Casout de l'aut. 4.	2 ^e B ^{ta} 6 ^e C ^o	Fusil.	Mort à l'hôpital de Spandau le 13 juillet 1808 suite de fièvre
filz de	Guillaume et de Marie Souguillon	Pris au dépôt de	Monty le 23		
né le	27 juillet 1785 à Lorient (Gironde)				
canton de					
département de	l'Orne				
taille d'un mètre	48 centimètres				
visage	long front large				
yeux	gris nez gros				
bouche	grande menton long				
cheveux	bruns sourcils châtains				

Cinquième étape : On peut rechercher (en se déplaçant) aux archives du service historique de l'armée de terre à Vincennes, son dossier de pension : Série 2YF, dossier 109 104.

CONTRÔLE DÉPARTEMENT de l'Orne DIVISION. 13^e

N.° 678. COMMUNE de Bathmas ARROND. d

N.° 16 de l'Etat adressé à l'Ordonnateur de la 13^e Division le 7^e Mars an 1807

DÉCRET IMPÉRIAL en date du 29. 8^e Mars an 1807

N.° 12 né le

SOLDE DE RETRAITE.

LE SIEUR Cuffret, guis, fusilier — 8^e deligie

MOTIF SUR LEQUEL SA DEMANDE EST FONDÉE.

Coup de feu au coude gauche 3^e année — 1806.

Nota. Cette solde de retraite est payable à dater de 16

DÉTAIL DES SERVICES. FIXATION DE LA SOLDE DE RETRAITE dans le grade de

EFFECTIF.	ANS.	MOIS.	JOURS.	FRANCS.	CENT.
Du 23 Janv — 1806	1	6	12		
au 1 ^{er} Août — 1807					
Du					
au					
Du					
au					
Du					
au					
TOTAL du service effectif.....	1	6	12		
CAMPAGNES.					
De guerre en Europe avant la révolution, celles de					
Hors d'Europe, celles de					
Embarquement et service hors d'Europe en temps de paix (pour moitié),					
De guerre en Europe depuis la révolution:					
SAVOIR:					
Du 23 Janv. 1806					
au 31 ^{er} Août			21	8	
Du					
au					
Du					
au					
De guerre hors d'Europe,					
Du					
au					
Du					
au					
Embarquement et service hors d'Europe en temps de paix (pour moitié), pendant					
Du					
au					
TOTAL général des services.....	2	5	20		

Pour Venir 150

Pour 2 ans..... 15

Pour 6 mois..... 9

Pour jours..... 269

TOTAL..... 100

VÉRIFIÉ.

Le Chef du Bureau,

Mouchet

Vu bon 200 francs.

pour Cent cinquante —

Le Chef de la 13^e Division,

Mouchet

Contre-signé par

Le Chef de la 13^e Division

Mouchet

DÉPARTEMENT
DE LA GUERRE.
1^{re} DIVISION.

INFANTERIE DE LIGNE.
8^e Régiment

MÉMOIRE de proposition pour la *Solde de retraite* en faveur
du nommé *Gille, Cuffres* fils de *Tre* et de *Genevieve Fleury*
né le 20 décembre 1784 à *Bothua* Département de *la Côte d'Or*
affecté à la 8^e Compagnie du 2^e Bataillon

Motif sur lequel la demande est fondée.
Le Militaire est hors d'état de continuer son service par l'effet d'un coup de feu qui a tenu au Coud. Gauche
à l'Affaire de *Wagram* le 6^e 1806.

SERVICE EFFECTIF ET GRADES.	CAMPAGNES.
Entré au service à l'âge de Cinq ans au 8 ^e Rég ^t de ligne en qualité de Soldat le 23 ^e Janv ^r 1806.	A fait la Campagne de 1806.

RÉCAPITULATION des services et Campagnes.

	ANS.	MOIS.	JOURS.
De 23 ^e Janvier 1806. au 3 ^e Aout 1807. Date du Préfet memoire	1.	6.	12.
Total du service effectif....	1.	6.	12.
Pour une Campagne de Guerre.....	1.	"	"
Total Général de service	2.	6.	12.

CERTIFICAT de l'Officier de santé du corps.

Je soussigné Officier de Santé au 3^e Bataillon Certifie que le nommé
Gille Cuffres est dans l'impossibilité absolue de continuer son
service, étant atteint au Coud. Gauche d'un Coup de feu qui a frappé
l'Apophyse Elévaire du Cubitus d'où il est sorti plusieurs esquilles
lesquelles ont entraîné la fracture du Cubitus de cette articulation et annulé
les mouvements d'extension & de flexion de l'avant Bras
Fait le 3^e Aout 1807.

[Signature]

Vu par l'Officier de Santé du Corps
 Le 3^e Aout 1807.

et Membre du Conseil d'Administration d'entree

[Signature]